



Agir avec l'ACAT

Pour un monde sans torture ni peine de mort

DISPARITIONS FORCÉES AU SRI LANKA: INTERVIEW AVEC LES FILS DE PRAGEETH EKNELIGODA

→ p. 4

APPEL URGENT:

ARABIE SAOUDITE:

ABDULLAH AL-DERAZI ET
YOUSSEF AL-MANASIF
RISQUENT UNE EXÉCUTION
IMMINENTE

→ p. 3

ACTIVITÉS DE PLAIDOYER:

L'HORREUR DU «GUANTÁNAMO
ISRAÉLIEN»

→ p. 12

COMITÉ CONTRE LA TORTURE:
MANQUEMENTS DES AUTORITÉS
SUISSES

→ p. 14

L'ACAT-SUISSE: NOUVEAU SITE
WEB, RENOUVELLEMENT DU
LABEL DE QUALITÉ ZEW0

→ p. 15

ILLUSTRATION: Harith Ekneligoda



À propos de l'image de couverture

«404» est une œuvre de Harith Ekneligoda. «Error 404» signifie «site web introuvable». Le corps de Prageeth Ekneligoda, le père de l'artiste, est également introuvable. Le sentier rouge est le chemin de Colombo à Akkaraipaththu, où Prageeth a été enlevé. (Voir interview page 4)

TABLE DES MATIÈRES

Appel urgent	3
<i>Arabie saoudite: risque d'exécution imminente</i>	3
Suivi de nos actions.....	4
<i>Interview avec Sanjaya et Harith Ekneligoda</i>	4
<i>Autres suivis</i>	9
Église et droits humains.....	11
Activités de plaidoyer.....	12
<i>L'horreur du «Guantánamo israélien»</i>	12
<i>Falun Gong: 25 ans de répression</i> .	13
<i>Rapports alternatifs au Comité contre la torture (CAT)</i>	14
<i>La Lituanie doit protéger les objecteurs de conscience bélarussiens</i>	15
Vie de l'association	15
<i>Le label de qualité Zewo renouvelé pour l'ACAT</i>	15
<i>Nouveau site web</i>	16
Infos rédactionnelles	16
Impressum	16

PRÉFACE

Chères et chers membres de l'ACAT,

Is ont d'abord perdu leur père, puis leur patrie: Sanjaya et Harith Ekneligoda font partie des nombreuses personnes en Suisse qui ont dû fuir l'oppression étatique dans leur pays d'origine. Nous avons interviewé les deux fils de Prageeth Ekneligoda, disparu en 2010 au Sri Lanka (page 4). Vous vous souvenez peut-être du sort de Prageeth: en 2017 et 2023, nous nous sommes engagés pour son cas.

Avec notre Appel urgent, nous faisons une nouvelle fois pression sur le gouvernement saoudien. Deux des huit jeunes hommes pour lesquels nous sommes déjà intervenus lors de la Nuit des Veilleurs et de la Journée des droits de l'homme 2023 pourraient être exécutés à tout moment (page 3).

Le suivi de nos actions annonce deux bonnes nouvelles: Floriane Irangabiye et Saïda El Alami (Nuit des Veilleurs 2023) sont libres. Nous nous réjouissons déjà de la libération de la journaliste chinoise Zhang Zhan, jusqu'à ce que nous apprenions début septembre qu'elle avait de nouveau été arrêtée (voir suivi à partir de la page 9).

Au cours de l'été, le Secrétariat a mené à bien deux projets exigeants: d'une part, la recertification de l'ACAT-Suisse par le label de qualité Zewo et, d'autre part, le remaniement de notre site Internet. Vous trouverez plus d'informations à ces sujets aux pages 15 et 16. Nous sommes ravis d'avoir mené à bien ces projets et vous souhaitons une immersion en ligne informative et divertissante!



Katleen De Beukeleer
Chargée de communication

ARABIE SAOUDITE



Abdullah al-Derazi



Youssef al-Manasif

Risque d'exécution imminente

Abdullah al-Derazi et Youssef al-Manasif ont été condamnés à mort pour des crimes qu'ils sont accusés d'avoir commis alors qu'ils étaient mineurs. Leur condamnation se base sur des aveux arrachés sous la torture. Il est encore possible d'empêcher leur exécution. Signez dès maintenant notre appel urgent.

Abdullah al-Derazi aspirait à devenir avocat. En 2014, âgé de 18 ans, il a été arrêté sans mandat pour sa participation présumée à des activités terroristes. Maintenu en détention au secret pendant trois mois, il a été brûlé autour des yeux, blessé au genou et à l'oreille, et suspendu pendant de longues périodes. Ces sévices ont conduit à son hospitalisation, où il a passé deux semaines dans le coma. Sous la torture, les autorités l'ont contraint de signer une fausse confession. Malgré l'absence de preuves matérielles contre lui, Abdullah a été reconnu coupable en 2018, sans l'assistance d'un avocat. La Cour a confirmé ce jugement en 2022. Désormais âgé de 28 ans, Abdullah risque d'être exécuté à tout moment, sans préavis.

Youssef al-Manasif, un jeune homme passionné d'art et aspirant mécanicien, a été arrêté en mars 2017, à l'âge de 20 ans. Les autorités l'ont interpellé sans mandat pour des actes qu'il aurait commis lorsqu'il était adolescent. En détention, Youssef a été attaché à un escalier et battu, puis placé en isolement pendant cinq mois. Sous la torture, il a été contraint de signer des aveux déclarant son implication dans des actes terroristes. Tout comme Abdullah, Youssef n'a eu accès à un avocat qu'après sa condamnation à mort en première instance, en octobre 2022. Son avocat n'a pas été informé des étapes de la procédure, de sorte qu'il n'a pu préparer sa défense. Le sort de Youssef

doit à présent être tranché par la Cour suprême, mais ses chances d'échapper à une exécution sont infimes. Abdullah et Youssef ont tous deux été condamnés à mort pour des faits qui se seraient déroulés alors qu'ils n'avaient pas 18 ans. En 2020, l'Arabie saoudite a pourtant adopté un décret royal abolissant la peine de mort pour les mineurs. Un an plus tard, la Commission saoudienne des droits de l'homme a ajouté que toute personne qui commet un crime passible de la peine de mort en tant qu'enfant est désormais soumise à une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement.

Enfin, aucun des deux hommes n'a été reconnu coupable d'infractions ayant entraîné le décès d'autrui. Cela signifie que les faits reprochés ne remplissent pas le critère des «crimes les plus graves» exigé par le droit international pour justifier l'application de la peine de mort. EC

SOURCES : Reprieve; Organisation saoudienne pour les droits de l'homme (ESOHR); Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme

→ À l'occasion de la Journée internationale des droits humains du 10 décembre 2023, nous avons déjà lancé une pétition pour demander l'annulation de la peine de mort de huit hommes condamnés alors qu'ils étaient mineurs, dont Abdullah et Youssef.

Autre appel urgent à signer: l'appel urgent d'août 2024 (Israël/Sde Teiman) reste d'actualité. Vous pouvez toujours le signer, voir p. 13.

Dans la lettre d'intervention, il est demandé au prince héritier d'Arabie saoudite de suspendre immédiatement les exécutions d'Abdullah et de Youssef, de leur accorder la grâce ou de commuer leur peine; subsidiairement, d'ordonner de nouvelles procédures excluant les aveux arrachés sous la torture et respectant le décret royal de 2020. Il est ajouté que ces exécutions sont contraires aux traités qui lient l'Arabie saoudite, notamment la Convention contre la torture et la Charte arabe des droits de l'homme, dont l'article 6 prévoit que la peine de mort ne peut être prononcée que pour «les crimes les plus graves». Il est enfin signalé que ces exécutions risquent de nuire gravement à l'image de l'Arabie saoudite, en particulier dans la perspective du 19^{ème} Forum sur la gouvernance de l'Internet, qui doit se tenir le 15 décembre 2024 à Riyad, la capitale.

Lettre au prince héritier d'Arabie saoudite

His Royal Highness Crown Prince
 Mohammad bin Salman bin Abdulaziz
 Al Saud
 Riyadh
 C/O His Excellency Dr. Adel Siraj
 Merdad
 Ambassador of Saudi Arabia
 Royal Embassy of Saudi Arabia
 Kirchenfeldstrasse 64
 3005 Bern

Port: CHF 1.00(courrier B)

Copie à l'ambassade

His Excellency Dr. Adel Siraj Merdad
 Ambassador of Saudi Arabia
 Royal Embassy of Saudi Arabia
 Kirchenfeldstrasse 64
 3005 Bern

E-mail: saudia.be@bluewin.ch

Port: CHF 1.00 (courrier B)

Délai d'intervention:
 15 octobre 2024
Merci!

IMAGES: ESOHR

Interview

«Je ne me suis jamais attendu à ce qu'il vive encore»

Sanjaya et Harith Ekneligoda ont grandi au Sri Lanka. Alors qu'ils étaient adolescents, leur père Prageeth Ekneligoda, un journaliste et caricaturiste critique à l'égard du régime, a soudainement disparu. La famille le recherchait avec insistance et réclamait justice. Cela dérangeait le gouvernement. C'est pourquoi, dix ans après la disparition de Prageeth, le régime voulait également faire taire Sanjaya et Harith. Les deux frères se sont alors réfugiés en Suisse. Dans l'interview, ils parlent de leur enfance protégée, de la vie sans famille en Suisse, et de la «société du spectacle» sri-lankaise qui manipule les masses et les maintient dans l'ignorance et la pauvreté.

Interview & photos: Katleen De Beukeleer

ACAT-Suisse: Pouvez-vous décrire comment vous avez vécu l'enlèvement de votre père?

Harith: Je me souviens surtout du lendemain de sa disparition. Quand je me suis réveillé, la maison était pleine de journalistes. Je ne savais pas ce qui se passait. Ma mère m'a raconté que mon père avait disparu, mais j'avais douze ans et je ne comprenais pas encore les conséquences réelles de ce message.

Sanjaya: J'avais alors quinze ans. C'est ma mère qui a passé les derniers moments avec lui. Il portait l'un de mes T-shirts quand il est parti de chez nous. Je n'ai pas beaucoup de souvenirs de ce jour-là, mais je me souviens que ma mère n'arrivait plus à joindre mon père au téléphone. Vu qu'il avait déjà été enlevé quelques mois auparavant, elle s'est tout de suite inquiétée. Elle a passé la nuit à essayer de le joindre, et à téléphoner à ses amis et ses proches.

Quels sont les souvenirs que vous avez de votre père en général?

Harith: Il était un père très attentionné et aimant. Je me souviens que je souhaitais avoir un skateboard. Comme ce n'était pas facile à trouver, il a tra-



Sanjaya Ekneligoda (30 ans) a étudié le cinéma au Sri Lanka et y a travaillé en tant que graphiste. Il étudie actuellement cette matière à une haute école. Son frère Harith Ekneligoda (27 ans) fait un apprentissage en conception de médias interactifs. Tous deux habitent à Sierre.





versé à pied la ville de Colombo, la capitale, où nous habitons. Il venait pourtant d'être opéré au cœur et à la jambe, et ne pouvait à peine marcher. Il nous incitait à lire, à grandir. Notre père partageait beaucoup de connaissances avec nous. Il nous emmenait à ses expositions. Ses cartoons nous inspiraient. Il aimait nous aider pour l'école, surtout pour nos travaux dans les matières scientifiques et artistiques. Souvent, il finissait par tout faire lui-même. Toutes mes présentations étaient parfaites! Mon père était un perfectionniste.

Sanjaya: Mon père me faisait aussi lire ses articles à lui, pour que je lui donne un feedback. Mais ce qui m'impressionnait avant tout, c'est son attitude de ne jamais abandonner. À part ça, j'ai passé ma jeunesse à écouter des discussions politiques entre adultes. Chez nous, nos parents et leurs nombreux visiteurs parlaient ouvertement. Malheureusement, nous étions encore trop jeunes pour véritablement participer à ces conversations.

Qu'est-ce qui s'est passé dans la période après la disparition?

Sanjaya: Ma mère a immédiatement lancé une campagne auprès de la police et du public. Elle a dû convaincre la police de faire enregistrer mon père comme disparu. Les officiers de police ont prétendu que

«Les officiers de police ont prétendu que "de nos jours, les gens disparaissent pour devenir célèbres"».

"de nos jours, les gens disparaissent pour devenir célèbres". Les ministres ont nié son histoire. Mohan Peiris, qui était le procureur général du Sri Lanka à cette époque, a affirmé plus tard devant le Comité contre la torture de l'ONU (CAT) que mon père

aurait quitté le Sri Lanka et vivrait dans un autre pays en tant que réfugié. Un membre du Parlement a prétendu avoir vu mon père en France avec un autre sri-lankais célèbre qui s'était réfugié dans ce pays. Ma mère a également reçu de nombreux commentaires haineux sur Facebook.

Aurait-il été possible qu'il y ait du vrai dans les déclarations du gouvernement?

Harith: Non, nous savions tout de suite que toutes ces déclarations étaient inventées de toutes pièces. Nous nous étions habitués à ce que le gouvernement et les médias mentent.

Gardez-vous l'espoir que votre père pourrait toujours être en vie?

Harith: Nous avons grandi en entendant les gens dire qu'il est impossible que notre père soit encore en vie. Nous supposons qu'il a été tué le lendemain de sa disparition.

Sanjaya: Il était diabétique et avait besoin de médicaments. Je ne me suis jamais attendu à ce qu'il vive encore. En 2019, quand la justice a

accusé 9 auteurs de 17 chefs d'accusation (voir encadré p. 7), nous avons acquis la certitude que notre père avait été assassiné.

Le fait que le corps de votre père n'a jamais été retrouvé doit être très difficile pour vous.

Sanjaya: Oui, mais retrouver le corps n'est pas primordial. Nous voulons avant tout la justice. Elle est seulement possible quand les auteurs de ce crime seront punis. Ils n'ont pas seulement pris la vie de mon père, mais ils ont aussi volé le temps que nous, ses fils, aurions pu passer avec lui. C'est mieux d'avoir un père. En outre, ils ont volé la stabilité financière de ma famille. Cela a entraîné d'autres problèmes et nous a fait prendre du retard sur la société. De tels crimes ne peuvent être tolérés.

Comment votre mère a-t-elle assuré la survie de la famille?

Harith: Grâce à son activisme et son grand réseau, elle a pu trouver des fonds pour nous. Des bailleurs privés ont financé nos écoles. En outre, l'un de nos oncles, qui possède une épicerie, nous envoyait régulièrement de la nourriture.

En 2020, vous vous êtes tous deux réfugiés en Suisse. Pour quelle raison?

Sanjaya: Ma mère a toujours continué sa campagne pour retrouver mon père et pour que les responsables soient punis. Le dossier de mon père est l'un des rares cas de violation des droits humains qui ait réussi à aller aussi loin sur le plan juridique. Ma mère est donc devenue un problème pour le gouvernement. En 2020, après que Gotabaya Rajapaksa avait été élu président (voir encadré «Les présidents sri-lankais depuis 2005», p. 8), ma mère a appris que le gouvernement planifiait d'emprisonner mon frère et moi dans le but d'affaiblir son moral et pour qu'elle arrête sa campagne. Ma mère, qui était déjà en contact avec l'ambassade suisse, nous a envoyés ici.

Comment vous sentez-vous en Suisse?

Sanjaya: Je n'ai pas autant de relations profondes qu'au Sri Lanka. On vit très différemment ici, il reste toujours un sentiment de déconnexion. Mais ce détail est trop futile pour m'en plaindre.

Harith: C'est comme tout dans la vie: il y a le yin et le yang. Vous perdez des choses, et vous en gagnez d'autres. C'est dur de vivre sans la famille. Mais en Suisse, la vie est agréable et plus stable. Le monde du graphisme est très bien établi et nous offre de bonnes perspectives. On a de la chance d'avoir été accueillis en Suisse.

Qu'est-ce qui vous a aidé à gérer le traumatisme causé par la disparition de votre père?

Sanjaya: Notre engagement dans la campagne en sa faveur était la meilleure façon de surmonter le traumatisme. L'exposition que nous avons organisée au Sri Lanka en 2020, présentant des œuvres d'art de mon père et de nous deux, nous a également apporté du réconfort. Cela nous a permis de faire quelque chose pour lui.

Avez-vous été suivis par des psychothérapeutes pour vous aider à surmonter la disparition de votre père?

Harith: Quand j'étais jeune, j'ai reçu une thérapie et pris des médicaments pendant un certain temps. Je ne me rendais pas compte des mes problèmes psychologiques, mais ma mère disait que je criais la nuit. En Suisse, on m'a également offert une thérapie et des médicaments pendant un an.

Sanjaya: J'ai aussi reçu quelques sessions de thérapie. Je me sentais bloqué quand je suis arrivé en Suisse. Venir ici, c'était un regret de plus. Au Sri Lanka, j'avais enfin commencé à gagner mon propre argent en tant que designer. En Suisse, j'ai dû entièrement recommencer: la langue, l'école, tout. Jusqu'à aujourd'hui, nous habitons tous les deux ensemble dans un petit studio. Mais j'ai arrêté de regretter les choses, cela ne sert à rien.

Est-ce que votre entourage en Suisse connaît votre histoire?

Harith: Seulement quelques personnes la connaissent. Cela ne semble pas revêtir d'importance pour nos amis ici. En tout cas, nous n'en parlons que rarement.

«Les Sri-Lankais ont subi un lavage de cerveau.»

Sanjaya: En général, les gens ne s'intéressent pas beaucoup à la politique, sauf quand une grande partie de la population est en colère contre le gouvernement.

C'est aussi le cas au Sri Lanka?

Sanjaya: Les gens ne questionnent pas ce que le gouvernement leur dit, et du reste, ils ne s'intéressent pas à la politique. Ils ont subi un lavage de cerveau. La plus grande partie des médias est monopolisée par le régime. De nombreux citoyens sri-lankais manquent de connaissances politiques et médiatiques. Ils se font manipuler par la propagande et la désinformation gouvernementales. Les médias essaient de distraire la population, entre autres sur les réseaux sociaux. Le Sri Lanka est une société de spectacle. Cette situation a créé un cycle négatif qui a démantelé la société sri-lankaise: l'ignorance engendre la pauvreté, et la pauvreté empêche de sortir de l'ignorance. C'est un problème fondamental du Sri Lanka.

La liberté de la presse n'a donc pas beaucoup évolué depuis la disparition forcée de votre père?

Harith: Le travail de la presse indépendante reste très dangereux. Un ami à moi est journaliste. Il arrive qu'il soit pris à parti par des gens ordinaires qui vivent des abus sur lesquels il fait des reportages. Beaucoup de journa-

listes sont détenus, souvent sous des prétextes fallacieux. La police a l'habitude d'inventer des histoires pour les arrêter, et les médias sont heureux de reprendre ces récits.

Pensez-vous que les élections prévues en septembre 2024 pourront entraîner des changements politiques et par conséquent faire bouger le cas de votre père?

Sanjaya: Pour l'instant, nous ne voyons aucun candidat en qui nous pourrions avoir confiance. Les Rajapaksa sont à l'évidence contre nous, ce sont eux qui ont fait disparaître mon père. Le président actuel Ranil Wickremesinghe nous utilise seulement pour faire avancer son propre agenda. Après des autres candidats, je ne vois pas non plus quelqu'un qui serait intéressé à représenter nos intérêts. Ils ne sont pas clairs sur les droits humains. En plus, au Sri Lanka, il y a souvent une grande différence entre les paroles et les actes des politiciens. Après ces quatorze années de campagne, nous savons que si nous voulons avoir une chance de trouver justice c'est surtout à nous de continuer à parler du dossier de notre père.

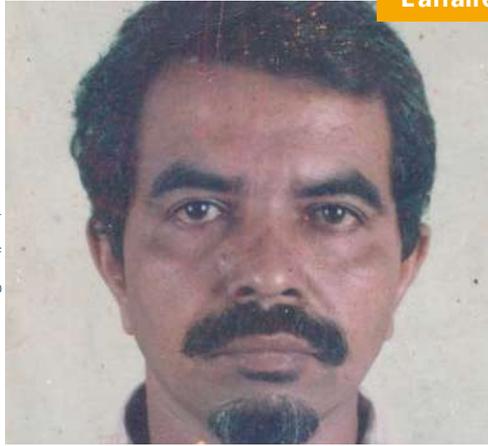
Où en est le dossier juridique?

Sanjaya: Officiellement, il n'est pas clos. Des actes d'accusation ont été déposés et les suspects sont inculpés d'infractions pénales. Le camp du gouvernement fait tout pour que le dossier n'avance pas, mais au moins il y a toujours une procédure en cours, et donc des possibilités de faire avancer les choses.

Comment continuez-vous la campagne pour votre père?

Sanjaya: Nous poursuivons la récolte de fonds pour la procédure juridique. L'avocat doit être payé et chaque document que nous voulons obtenir du tribunal coûte de l'argent. Malgré les frais, les photocopies que nous recevons sont parfois illisibles. À chaque fois qu'il y a une conférence du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, ma mère essaie d'aller à Genève. Lors des événements paral-

PHOTO: famille Ekneligoda (privé)



Le journaliste et dessinateur de presse Prageeth Ekneligoda disparaît le 24 janvier 2010 à Colombo, la capitale du Sri Lanka. Il a cinquante ans. Les circonstances sont encore floues à ce jour, mais il est probablement enlevé par l'armée. Prageeth disparaît deux jours avant l'élection présidentielle, en rentrant de son travail. Sa disparition est généralement perçue comme un acte de représailles suite à sa posi-

tion critique vis-à-vis du président de l'époque, Mahinda Rajapaksa.

Ce n'est que cinq ans après sa disparition, grâce à un changement de présidence, qu'une enquête est mise en place. Un procès est finalement ouvert en 2019. Neuf suspects, membres des renseignements militaires, sont arrêtés, mais rapidement libérés sous caution. De nombreux témoins au procès modifient leurs déclarations initiales, après avoir subi des pressions et des menaces.

Depuis la disparition de Prageeth, son épouse Sandya fait elle aussi régulièrement l'objet de harcèlements, d'intimidations et de menaces. En 2017, elle est sélectionnée comme l'une des «Femmes de courage» par le gouvernement américain. En 2022, Sandya Ekneligoda est choisie par la BBC comme l'une des 100 femmes les plus influentes.

Prix Engel-du Tertre pour Prageeth Ekneligoda

L'ACAT-Suisse a lancé un appel urgent en faveur de Prageeth Ekneligoda en 2017 et a présenté son cas lors de la Nuit des Veilleurs 2023. Le 7 décembre 2023, la Fondation ACAT, basée en France, a décerné le prix Engel-du Tertre pour les droits humains à Prageeth Ekneligoda. En l'absence de son époux, Sandya Ekneligoda a reçu le prix. À travers cette distinction, la Fondation ACAT tient à honorer la mémoire de Prageeth Ekneligoda.

SOURCES: ACAT-France, Daily mirror, Sunday Times

lèles, elle plaide pour le dossier de mon père. En outre, nous continuons à correspondre avec les instances de l'ONU, dont le groupe de travail sur les disparitions forcées, et les organisations de défense des droits humains. Par ailleurs, notre mère participe à des manifestations dans le nord du Sri Lanka en solidarité avec les familles des disparus, le plus souvent des mères.

L'affaire retient-elle toujours l'attention au Sri Lanka?

Sanjaya: Oui, les gens la connaissent. Ma mère est toujours très connue, surtout depuis qu'elle s'est fait raser les cheveux en 2022 pour attirer l'attention sur le manque de progrès dans l'enquête. Cette action était en même temps une offrande aux déesses Kali et Kannaki pour réclamer la vérité et la justice pour notre père. Certaines personnes considèrent notre mère comme une sorte de prêtresse ou

la comparent aux déesses hindoues. Parfois, même la police a peur d'elle.

Comment la communauté internationale peut continuer à soutenir votre campagne?

Sanjaya: Elle peut continuer à faire pression sur le gouvernement. L'attention internationale protège également ma mère.

Cette pression peut-elle avoir un effet sur les nombreux autres cas de disparitions forcées dans le pays?

Sanjaya: Ces dizaines de milliers d'autres cas de disparitions forcées dans le pays reçoivent que très peu d'attention. L'efficacité de la pression internationale est malheureusement limitée. C'est uniquement grâce à la persévérance de ma mère et au soutien financier que nous avons reçu que le cas de notre père est devenu si connu. Le manque de moyens financiers de la plupart des familles touchées les empêche de faire pareil.

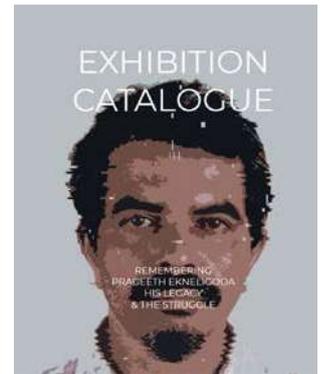
Quel message adressez-vous aux autres familles dans le monde entier dont les proches ont été victimes de disparition forcée?

Sanjaya: Essayez de vous battre de toutes vos forces pour que les auteurs soient traduits en justice. C'est important pour vous, pour vos proches et pour tout le monde. Ces crimes ne peuvent plus se reproduire. Si vous avez des problèmes

financiers, concentrez vos efforts sur la recherche de fonds, pour que vous trouviez une stabilité personnelle et que vous soyez en mesure de défendre votre cause. Toutefois, je ne juge personne, car il est très difficile de se battre quand vous n'avez même pas assez à manger.

Comment souhaitez-vous que votre père reste dans les mémoires?

Harith: Il y a tellement de mensonges autour de mon père et de sa disparition, qui sont encore renforcés par la superstition qui est très répandue au Sri Lanka. Je souhaite que l'on se souvienne de lui comme de la personne qu'il était en réalité, tout simplement. •



→ Catalogue de l'exposition à Colombo en 2020, avec des œuvres de Prageeth, Sanjaya et Harith Ekneligoda: bit.ly/Prageeth-2020



Les présidents sri-lankais depuis 2005

Mahinda Rajapaksa (2005 - 2015): Ses deux mandats ont été marqués par la fin de la guerre civile en 2009 et des accusations de corruption et de violations des droits humains.

Maithripala Sirisena (2015 - 2019): Son mandat a été caractérisé par des efforts pour réformer la constitution et réduire les pouvoirs exécutifs de la présidence.

Gotabaya Rajapaksa (2019 - 2022): Le frère de Mahinda Rajapaksa a pris ses fonctions avec des promesses de sécurité et de développement économique. Mais une grave crise économique et des protestations massives s'en sont suivies.

Ranil Wickremesinghe (2022 - présent): Il a des liens étroits avec la famille Rajapaksa. La crise économique s'est poursuivie pendant sa présidence. Selon Human Rights Watch, le gouvernement de Wickremesinghe a réagi par des mesures qui ont surtout pesé sur les plus défavorisés, tout en étouffant les voix indispensables à une prise de décision responsable et démocratique.

SOURCES: Human Rights Watch, Wikipedia, BBC

Les disparitions forcées au Sri Lanka

Le Sri Lanka est l'un des pays où le nombre de disparitions est le plus élevé au monde. 60 000 à 100 000 personnes ont été victimes de disparition forcée depuis les années 1980. La majorité des victimes a été enlevée au cours du conflit armé qui opposait le gouvernement au mouvement indépendantiste tamoul, de 1980 à 2009.

Le Sri Lanka a ratifié la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées en 2016. En 2018, il a adopté une législation nationale qui réprime cette pratique.

Malgré cela, les familles des victimes de disparition forcée restent dans l'incertitude, avec un sentiment de perte totale. Il leur est impossible de connaître le sort de leurs proches, le lieu où ils se trouvent ou de résoudre des questions telles que l'héritage financier ou la garde des enfants.

SOURCE: Amnesty international

Suivi de nos actions

Bonnes nouvelles

BURUNDI – Floriane Irangabiye est libre

Floriane Irangabiye est chroniqueuse et animatrice de radio Igicaniro, un média en ligne burundais basé au Rwanda. Elle avait été arrêtée de manière arbitraire lors d'un voyage au Burundi en août 2022.

Le 2 mai 2023, elle a été condamnée à dix ans de prison pour «violation de l'intégrité du territoire national». Les autorités lui reprochaient d'avoir animé, en août 2022, une discussion avec deux critiques du gouvernement burundais. Elle y a exprimé des opinions défavorables aux autorités et encouragé les Burundais à ne pas se laisser intimider par le régime.

Des organisations de défense des droits humains, dont nos voisins de l'ACAT-France, ont exigé sa libération. De son côté, l'ACAT-Suisse a régulièrement sensibilisé le public sur la situation de la journaliste, notamment lors de la Nuit des Veilleurs 2023.

En août dernier, l'association Ensemble pour le Soutien des Défenseurs des Droits Humains en Danger, fondée par l'ancien collaborateur de l'ACAT-Burundi Germain Rukuki, a publié un rapport accablant sur le traitement de l'affaire. Le rapport mettait en avant de graves violations procédurales et des interprétations erronées du droit international par les autorités. Il appelait au réexamen de l'affaire.

Ces efforts ont fini par porter leurs fruits: le 14 août 2024, Floriane Irangabiye a été graciée par le président du Burundi, Évariste Ndayishimiye. Elle a été relâchée deux jours plus tard, après avoir passé presque deux ans derrière les barreaux.

Nous félicitons l'ACAT-France et Germain Rukuki pour leurs interventions importantes en faveur de Floriane Irangabiye. Nous remercions finalement chacun d'entre

vous pour vos prières et votre engagement sans faille, sans lesquels ce dénouement positif n'aurait pas été possible.

SOURCES: Amnesty International, ACAT-France • NdV 2023



IMAGE: Facebook

MAROC – Saïda El Alami libérée

Chaque année au Maroc, à l'occasion de la fête du trône, une grâce royale permet la libération de plusieurs prisonniers, généralement de droit commun. Une manière pour le monarque d'exprimer une forme de bienveillance envers ses sujets. L'année 2024 marquant les 25 ans d'accession au pouvoir du Roi Mohammed VI, des rumeurs ont



IMAGE: Facebook

circulé concernant une vague de libérations significative, incluant des prisonniers de conscience.

Parmi les bénéficiaires de cette grâce figure Saïda El Alami, militante des droits humains, reconnue pour ses critiques de

la corruption des services de sécurité et de justice marocains, ainsi que pour son soutien envers les prisonniers d'opinion.

En 2022, Saïda avait été condamnée à trois ans d'emprisonnement pour «outrage à des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions» en raison de ses dénonciations d'un haut fonctionnaire sur les réseaux sociaux. En 2023, sa peine avait été prolongée de huit mois pour «offense envers le roi» et «outrage envers un magistrat ou un fonctionnaire public».

Depuis juin 2023, la santé de Saïda avait commencé à se détériorer. Elle avait signalé n'avoir le droit qu'à une demi-heure de sortie quotidienne. Elle suspectait en outre ses gardiens d'avoir placé une caméra de surveillance dans sa cellule. Malgré ces conditions, elle a réussi à garder bon moral.

Lors de la Nuit des Veilleurs 2024, nous avons appelé à prier pour que Saïda obtienne des meilleures conditions de détention. Nous sommes soulagés d'apprendre sa libération ainsi que celles des autres prisonniers de conscience bénéficiant de la grâce royale.

SOURCE: ACAT-France • NdV 2024

Mauvaises nouvelles

MEXIQUE – Kenia Hernández Montalván agressée en prison

Après avoir passé trois ans dans une prison de haute sécurité, Kenia Hernández Montalván a été transférée en février 2024 vers un établissement pénitentiaire de régime ordinaire dans l'État de Mexico. Dès son arrivée, elle a milité pour obtenir de meilleures conditions de détention. En repréailles, le 30 mai 2024, une codétenue l'a attaquée, avec la complicité du personnel pénitentiaire.

Kenia Hernández est la coordinatrice du Colectivo Libertario Zapata Vive, un mouvement social qui défend les droits fonciers et promeut la résistance pacifique contre les politiques néolibérales de l'État mexicain. Elle est également une dirigeante du Mouvement national pour la liberté des prisonniers politiques (Movimiento Nacional por la Libertad de los Presos Políticos).

Arrêtée en juin 2020, Kenia a été condamnée à 21 ans et 9 mois de prison pour vol avec violence, malgré des preuves attestant qu'elle se trouvait à 600 kilomètres du lieu du vol. Cette condamnation semble être le résultat d'une collusion entre les entreprises

cherchant à s'accaparer les terres des indigènes et les autorités mexicaines impliquées dans les concessions de travaux publics. De plus, elle est poursuivie au niveau fédéral pour «attaques aux voies de communication».

Suite à l'agression de Kenia, Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, a exprimé de vives inquiétudes pour sa sécurité et a appelé à sa libération.

Lors de la Nuit des Veilleurs 2021, nous vous avons demandé de prier pour Kenia Hernández, pour de meilleures conditions de détention et une libération rapide.

SOURCES: ACAT-France; Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme • NdV 2021

CHINE – Zhang Zhan libérée puis réincarcérée

En mai 2024, l'avocate et défenseuse des droits humains Zhang Zhan a été libérée par les autorités chinoises. Après sa libération, elle a exprimé ses inquiétudes concernant la surveillance de ses déclarations en ligne. Fin août, elle a disparu alors qu'elle se rendait dans la province du Gansu, au nord-ouest du pays, pour exprimer sa solidarité avec d'autres défenseurs des droits humains. Peu après, la société civile a annoncé qu'elle avait été de nouveau arrêtée.

Zhang Zhan avait été incarcérée le 13 mai 2020 pour avoir diffusé des reportages critiques sur la gestion de la pandémie de Covid-19 à Wuhan. En février 2020, elle s'était rendue dans la ville épicentre du virus pour documenter les mesures de confinement strictes imposées à la population. Ses vidéos ont révélé des réalités que le gouvernement chinois cherchait à dissimuler, y compris des images de l'Institut de virologie de Wuhan.

Accusée de «provocation aux troubles», une charge souvent utilisée pour réprimer les opposants au régime, elle a été condamnée en décembre 2020 à quatre ans de prison. Durant sa détention, Zhang Zhan a entamé une grève de la faim, ce qui a gravement détérioré son état de santé. Elle a été alimentée de force par perfusion et aurait également subi d'autres formes de torture.

En décembre 2021, l'ACAT-Suisse avait lancé un appel urgent demandant au procureur général de Shanghai d'accepter la demande de libération sous caution de Zhang Zhan, de lui garantir un traitement médical approprié et de cesser tout acte de torture.

Par son courage, Zhang Zhan est désormais un symbole tristement emblématique de l'oppression en Chine, où toute critique est sévèrement réprimée.

SOURCES: Amnesty International, RFI, TV5 Monde • AU 2020-05, AU 2021-12, NdV 2021

IRAN – Besoin urgent d'un traitement médical pour Toomaj Salehi

Le 7 septembre 2024, la page officielle X du rappeur iranien Toomaj Salehi a publié un appel urgent concernant

son traitement médical. Cette déclaration accuse les autorités iraniennes de pratiquer une «torture silencieuse» à son encontre et souligne le besoin critique de soins médicaux pour Salehi en raison des blessures subies pendant sa détention.

Selon l'appel, Salehi a souffert de fractures à la jambe et aux doigts suite à des tortures infligées par des agents des services de renseignement à Ispahan. Ces blessures ont été aggravées par la négligence et le manque de soins médicaux appropriés pendant l'isolement, entraînant une mauvaise cicatrisation et un désalignement des os.

Des examens médicaux ont recommandé une intervention chirurgicale urgente pour sa jambe, avertissant que tout retard pourrait entraîner des dommages permanents. Pourtant, les autorités ont ignoré les multiples demandes officielles adressées au tribunal et ont refusé le traitement médical de Salehi pendant 51 jours.

Les avocats de Salehi exigent sa libération immédiate, soulignant qu'aucun mandat d'arrêt actif n'est en cours



contre lui et qu'il a déjà largement purgé la peine d'emprisonnement d'un an à laquelle il a été condamné.

Arrêté en octobre 2022 après avoir soutenu les manifestations nationales en faveur des droits des femmes et critiqué le gouvernement dans ses chansons, Salehi a été acquitté le mois dernier des accusations les plus graves, y compris celle de «corruption sur Terre», qui lui avait valu une peine de mort.

En janvier 2023, l'ACAT-Suisse a lancé un appel urgent pour suspendre la condamnation à mort de Toomaj Salehi et de 24 autres personnes, garantir leur droit à un procès équitable et mettre fin immédiatement à la torture.

SOURCE: Iran Wire • AU 2023-01

EC, BR, KDB

Abréviations

AU: appel urgent; FU: follow-up; NdV: Nuit des Veilleurs

Journée internationale de soutien aux victimes de la torture

Merci de votre participation!

Vous avez de nouveau été nombreux à répondre à notre invitation à la Nuit des Veilleurs. Des moments de prière ont été organisés dans plusieurs endroits en soutien des victimes de torture. Que vous ayez allumé une bougie, participé ou même organisé un événement: nous vous remercions chaleureusement de vous être joints à cette chaîne de prière internationale initiée par l'ACAT.

Le dimanche suivant la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, SOHRAM a organisé son traditionnel pique-nique pour les personnes ayant subi la torture et la guerre. Le pique-nique a permis aux participants d'oublier pendant une journée la douleur de la torture. 1100 personnes y ont participé. Lors de cet événement, SOHRAM a distribué des brochures sur la cohabitation pacifique en Turquie. En outre, l'organisation a sensibilisé ses invités aux problèmes liés à la peine de mort. Près de 400 visiteurs du pique-nique ont signé un appel urgent en faveur d'un condamné à mort en Iran. Les lettres ont été envoyées à l'ambassadeur iranien à Ankara. KDB

IMAGE: SOHRAM



ÉGLISE ET LES DROITS HUMAINS

Le pape: «Les exécutions attisent les sentiments de vengeance»

Dans la préface d'un livre de l'aumônier laïc américain Dale Recinella, le pape François rend hommage à son engagement exceptionnel. L'ancien avocat à succès à Wall Street a radicalement changé de vie pour devenir aumônier laïc dans plusieurs couloirs de la mort en Floride.

Dans cette préface, le pape réaffirme sa position claire contre la peine de mort. «Les exécutions sont loin d'apporter la justice», écrit-il. «Au contraire, elles attisent des sentiments de vengeance qui deviennent un dangereux poison dans l'organisme de notre société». Selon le pape, les États investissent de l'argent et des ressources dans l'exécution de personnes comme si elles ne valaient plus la peine de vivre et devaient être éliminées. Les États devraient plutôt s'efforcer de permettre aux détenus de véritablement transformer leur vie.

Le pape appelle les croyants à s'engager d'une seule voix pour l'abolition universelle de la peine de mort. Il rappelle ce qui est écrit dans le Catéchisme de l'Église catholique: «C'est pourquoi l'Église enseigne, à la lumière de l'Évangile, que «la peine de mort est inadmissible car elle attente à l'inviolabilité et à la dignité de la personne» et elle s'engage de façon déterminée, en vue de son abolition partout dans le monde.» (n. 2267). Le pape François avait fait modifier ce passage en 2018. Auparavant, le catéchisme considérait encore la peine de mort comme une sanction légitime. KDB

SOURCES: cath.ch, Vatican News, Catéchisme de l'Église catholique

→ Le livre «Un cristiano nel braccio della morte» de Dale Recinella est paru en italien le 27 août 2024



PHOTO: Günther Simmermacher, Pixabay

Prison israélienne de Sde Teiman

L'horreur du «Guantánamo israélien»

Des rapports alarmants de la presse et d'organisations de la société civile ont révélé des allégations de torture dans la prison israélienne de Sde Teiman, surnommée le «Guantánamo israélien». L'ACAT-Suisse a alerté le Conseil fédéral sur ces pratiques inhumaines, exigeant une prise de position ferme. Quelques semaines plus tard, la Suisse a rappelé les autorités israéliennes à l'ordre devant le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Depuis mai 2024, des révélations sur la prison de Sde Teiman, surnommée le «Guantánamo israélien», ont secoué l'opinion publique. Sde Teiman est une ancienne base militaire israélienne reconvertie en centre de détention. Elle se trouve dans le désert du Negev, à 30 kilomètres de la frontière de Gaza. Ce lieu de détention est au cœur d'accusations sévères, rapportées par des médias prestigieux comme la BBC, CNN et The Times of Israel. Ces médias décrivent les conditions de détention dans cette prison comme particulièrement cruelles et inhumaines.

Les témoignages font état de traitements extrêmes. Les prisonniers seraient maintenus les mains entravées et les yeux bandés en permanence. Ils seraient soumis à des positions de stress prolongées, des privations de sommeil, une interdiction de communiquer et de nombreux passages à tabac. D'autres formes de torture, telles que des menaces de mort, viols, brûlures de cigarettes et électrochocs, seraient également pratiquées. Plus inquiétant encore: certains anciens détenus ont rapporté avoir entendu des coups de feu tirés sur des prisonniers récalcitrants. D'autres évoquent des décès dus au manque de soins.

Soins médicaux déplorables

Les conditions dans le centre médical de la prison seraient tout aussi accablantes. Les patients y seraient attachés à leurs lits, les yeux bandés, vêtus uniquement de couches. Des amputations sans anesthésie, réalisées par des médecins non qualifiés, auraient également été signalées.

Un statut illégal et des violations des droits humains

En Israël, les détenus palestiniens peuvent être incarcérés jusqu'à 45 jours sans mandat d'arrêt ou décision formelle. C'est ce qui ressort d'un amendement à la loi sur l'incarcération des combattants illégaux, adopté par la Knesset (parlement israélien) le 18 décembre 2023. Ce dispositif législatif permet la détention arbitraire sans

mandat, et prive les prisonniers du statut de prisonnier de guerre défini par la Troisième Convention de Genève. Depuis les scandales de Guantánamo et d'Abou Ghraïb, ce type de législation, qui légitime les arrestations arbitraires et masque le recours à la torture, est largement décrié. Il est considéré comme une manœuvre illégale permettant de contourner la protection des prisonniers prévue par le droit international humanitaire.

L'ACAT-Suisse demande au Conseil fédéral d'intervenir

L'ACAT-Suisse a interpellé le Conseil fédéral le 14 juin 2024, demandant une action ferme à l'échelle internationale. En réponse, le gouvernement a d'abord partagé nos préoccupations, sans détails supplémentaires. Après une seconde interpellation, la Suisse a pris des mesures concrètes. Elle s'est exprimée devant le Conseil de sécurité des Nations Unies le 17 juillet 2024 sur la guerre opposant le Hamas et Israël. S'agissant du sort réservé aux détenus, la Suisse a fermement rappelé que «toutes les personnes privées de liberté doivent être traitées humainement». Elle a également demandé que les autorités compétentes autorisent les visites du Comité international de la Croix-Rouge dans les centres de détention utilisées dans le cadre de la guerre contre le Hamas.

L'ACAT-Suisse continuera à suivre la situation de près et à dialoguer avec les autorités suisses si nécessaire. La situation de Sde Teiman est désormais devenue une préoccupation internationale majeure. Le 18 juillet 2024, Amnesty International a également dénoncé la détention secrète des détenus palestiniens. En août 2024, notre Secrétariat, de concert avec toutes les autres ACAT européennes, a lancé un appel urgent demandant aux autorités israéliennes de mettre fin à ces détentions et de réviser la loi sur les «combattants illégaux».

Votre soutien est indispensable pour faire pression sur les autorités israéliennes afin qu'elles fassent la lumière sur ces allégations et mettent un terme à ces pratiques inhumaines. Ensemble, nous pouvons contribuer à abro-

ger cette législation abusive et à éradiquer l'usage de la torture contre les détenus palestiniens.

Rappel de l'impartialité de l'ACAT dans son mandat contre la torture

Le conflit entre Israël et le Hamas suscite de vives réactions. Nous souhaitons rappeler la neutralité de l'ACAT-Suisse dans l'exercice de son mandat. Ce dernier porte sur l'interdiction absolue de la torture, l'abolition de la peine de mort et la lutte contre les disparitions forcées. L'identité des auteurs de ces violations, leur appartenance politique, religieuse ou idéologique ne joue aucun rôle dans nos interventions. Nous agissons strictement sur la base du droit international, qui exclut toute considération discriminatoire ou idéologique.

Nous condamnons fermement les attaques meurtrières et la prise d'otages perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023, ainsi que les attaques violentes d'Israël contre la population civile palestinienne. Les positions des deux parties ont conduit à une intensification du conflit dans les territoires palestiniens, atteignant des niveaux de violence sans précédent. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à s'abstenir de tout acte de torture ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants. EC



Appel urgent Sde Teiman

Malheureusement, étant donné que la situation des détenus de Sde Teiman ne s'est pas améliorée, notre appel urgent d'août 2024 reste actuel: bit.ly/ACAT-appels-urgents

Cérémonie de commémoration

Falun Gong: 25 ans de persécution

Le 25 juillet 2024 marquait le triste 25^e anniversaire de la persécution des adeptes du Falun Gong, un mouvement spirituel fondé en Chine au début des années 1990. Pour manifester sa solidarité avec les pratiquants de ce mouvement en Chine et ailleurs, l'ACAT-Suisse a pris la parole lors d'une cérémonie de commémoration organisée devant le Palais Wilson à Genève par les adeptes du Falun Gong.

Dans son discours, notre juriste Etienne Cottier a dénoncé la répression brutale menée par le gouvernement chinois. Celle-ci a entraîné d'innombrables détentions arbitraires, actes de torture et exécutions extrajudiciaires. Etienne Cottier a réaffirmé l'importance des valeurs fondamentales telles que la liberté de croyance, de réunion et d'association, indépendamment de toutes convictions spirituelles. Il a appelé à l'ouverture d'une enquête indépendante sur les exactions commises afin que les responsables soient enfin traduits en justice. EC



La Chine et le Falun Gong: une répression brutale et totale

Le Falun Gong est né en Chine au tournant des années 1990. Basée sur les principes d'authenticité, de bonté et de tolérance, cette discipline spirituelle a rapidement atteint plusieurs millions de membres. Cette expansion rapide a provoqué la réaction du gouvernement chinois. Il considérait cette croissance comme une menace pour la stabilité de son régime. Le 20 juillet 1999, Jiang Zemin, alors Secrétaire général du Parti, a ordonné l'éradication du Falun Gong par tous les moyens possibles. Au cours des décennies suivantes, des millions d'adeptes ont été ostracisés par une campagne médiatique diffamatoire. Des centaines de milliers ont été emprisonnés sans procès, contraints au travail forcé, torturés

ou même assassinés en raison de leur appartenance à ce mouvement spirituel, perçu comme incontrôlable par le régime. L'ampleur des persécutions a également favorisé l'émergence de pratiques tout aussi répréhensibles, telles que les prélèvements forcés d'organes sur des milliers d'adeptes, dont beaucoup ont perdu la vie. Vingt-cinq ans plus tard, les pratiquants du Falun Gong ne peuvent toujours pas exercer leur discipline spirituelle sans craindre des représailles.



Rapports alternatifs au Comité contre la torture (CAT)

L'ACAT fait entendre la voix des victimes face aux manquements des autorités

Les deux dernières années, l'ACAT-Suisse a coordonné un groupe de rédaction de rapports alternatifs destinés au Comité des Nations Unies contre la torture (CAT), à la presse et aux autorités suisses. Ce mandat conséquent, qui a culminé avec le huitième cycle d'évaluation de la Suisse par le CAT, a permis de mettre en lumière d'importantes lacunes dans l'application de la Convention contre la torture.

En juin 2023, l'ACAT-Suisse, en collaboration avec une coalition d'ONG, a soumis un rapport alternatif au CAT (voir encadré sur le rôle des rapports alternatifs). Ce rapport a dévoilé des manquements institutionnels dans l'application de la Convention contre la torture en Suisse. Suite à de multiples échanges avec les membres du CAT, celui-ci a adopté plusieurs recommandations cruciales. L'intégration d'une norme contre la torture dans le code pénal en fait partie, ainsi que l'amélioration des conditions dans les centres pour requérants d'asile. Une campagne médiatique fructueuse, avec plus de 34 articles de presse publiés, a soutenu ce travail de plaidoyer.

Un an plus tard, la mise en œuvre des autorités se fait attendre

Un an après ces recommandations, l'ACAT-Suisse a soumis un rapport de suivi au CAT. Il a révélé un manque préoccupant d'actions concrètes de la part des autorités suisses, notamment dans le domaine de l'asile. Les renvois vers des pays comme la Grèce et la Croatie continuent de poser de sérieuses difficultés, incluant des violences et des refoulements forcés. L'ACAT-Suisse déplore que les autorités ne fassent pas davantage d'efforts pour corriger ces manquements. Mais elle se réjouit de la réussite de la campagne de communication entourant ce rapport.

Faire entendre les victimes: une mission centrale

Au cours des deux dernières années, l'ACAT-Suisse a réussi à donner une voix aux victimes de mauvais traitements en Suisse, que ce soit auprès du CAT ou dans les médias. Cette initiative a également permis de nouer des partenariats précieux avec d'autres organisations de la société civile et des organismes internationaux. Cependant, il est préoccupant de constater que la Suisse, malgré sa réputation internationale dans la lutte contre la torture, tarde à appliquer ces mêmes principes sur son propre territoire. À l'avenir, notre coalition d'ONG concentrera ses efforts pour inciter les autorités fédérales et cantonales à adopter des mesures conformes aux recommandations du CAT. L'ACAT continuera également de collecter les informations relatives aux traitements inhumains et dégradants dans le pays. EC

→ Pour un aperçu des étapes liées à la rédaction des rapports alternatifs au CAT, voir: Agir avec l'ACAT, éditions de juin 2023, de septembre 2023 et de juin 2024.

Les rapports alternatifs

Pourquoi la société civile publie des rapports alternatifs?

Relayer la voix des victimes: Ces rapports permettent de porter à l'attention des autorités les témoignages de victimes de mauvais traitements. Il peut s'agir de détenus, de victimes de violences policières ou de personnes menacées de refoulement.

Assurer la conformité à la Convention contre la torture: Les rapports alternatifs offrent une perspective critique indispensable, souvent plus réaliste que celle des autorités.

Identifier les priorités: Les rapports mettent en lumière les domaines où l'action des autorités est insuffisante et où une intervention rapide est nécessaire.

Un outil de plaidoyer efficace: En émettant des recommandations concrètes, ces rapports incitent les autorités à corriger les violations des droits humains.

Appel urgent international

La Lituanie doit protéger les objecteurs de conscience bélarussiens

Le 29 juillet 2024, l'ACAT-Suisse a soutenu un appel urgent international pour la protection des objecteurs de conscience et des déserteurs bélarussiens en Lituanie. Vitali Dvarashyn, objecteur de conscience, et Mikita Sviryd, déserteur, sont menacés d'expulsion vers le Bélarus, où ils risquent l'emprisonnement, la torture et la peine de mort.

Vitali avait trouvé refuge en Lituanie en 2016. En 2023, il a été désigné comme une «menace pour la sécurité nationale» par les autorités lituaniennes. En mai 2024, sa demande d'asile a été rejetée, et il a dû se cacher pour éviter une expulsion imminente.

La demande d'asile de Mikita a été rejetée en novembre 2023. La réintroduction de la peine de mort pour les déserteurs au Bélarus rend son retour particulièrement périlleux.

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme au Bélarus, Anaïs Marin, a souligné la gravité de la situation des droits humains dans ce pays. En

conséquence, la Lituanie doit réévaluer sa position et fournir une protection appropriée à ces personnes vulnérables. L'ACAT-Suisse et ses partenaires présentent les autorités lituaniennes d'arrêter leur expulsion et de leur garantir une protection internationale, en accord avec les principes directeurs du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les normes internationales des droits humains.



IMAGE: Zina Arkadina, Connection e.V.

L'ACAT-Suisse et les organisations partenaires appellent instamment les autorités lituaniennes et européennes à assurer la sécurité des objecteurs de conscience et des déserteurs bélarussiens et à garantir que leur droit à une protection internationale soit pleinement assuré. EC

VIE DE L'ASSOCIATION

Le label de qualité Zewo renouvelé pour l'ACAT



Le Comité et le Secrétariat se réjouissent!



**Votre don en
bonnes mains.**

«Le label de qualité Zewo atteste que l'association Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ACAT-Suisse utilise les dons de manière ciblée, efficace et orientée vers les résultats». C'est en ces termes que la fondation Zewo nous a confirmé, dans sa lettre du 4 juillet 2024, la prolongation de la certification jusqu'à fin 2027. L'examen, qui doit avoir lieu tous les cinq ans, consistait à répondre par écrit à des questions sur la gestion et les finances, ainsi qu'à un entretien personnel.

Nous sommes très heureux du résultat positif de cette analyse approfondie et espérons ainsi gagner la confiance de nouveaux donateurs.

D'ailleurs: sur notre nouveau site Internet (voir p. 16), il est également possible de faire un don en ligne à l'ACAT-Suisse... Faites passer le mot! BR

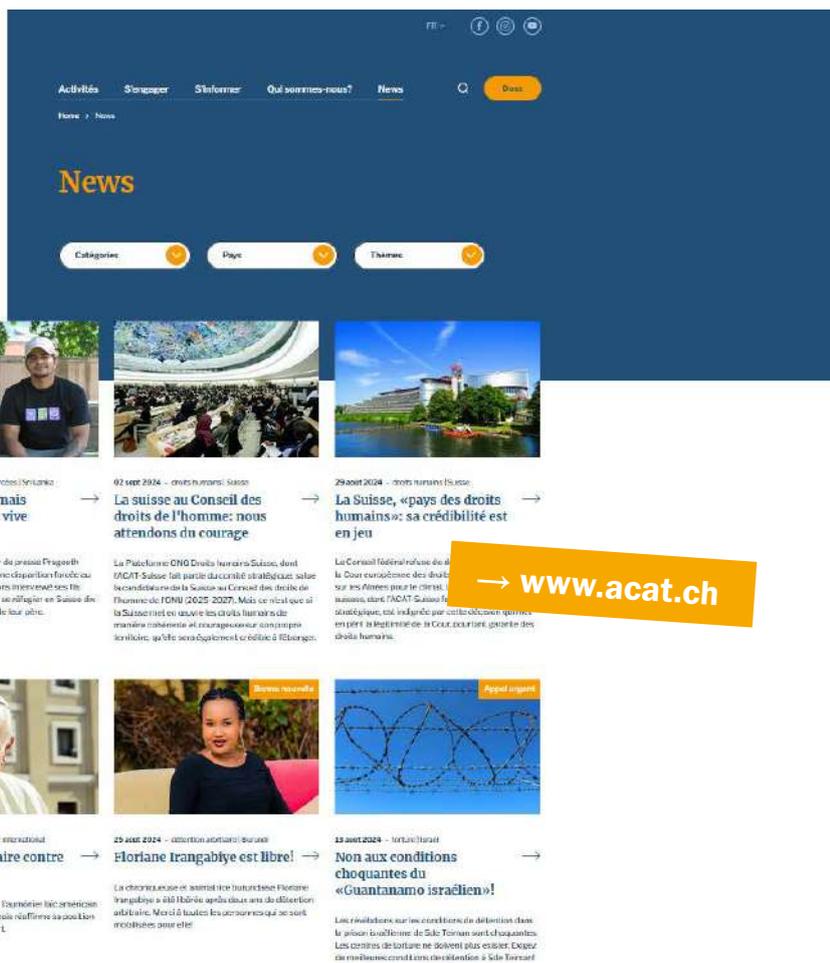
Nouveau site web

Vous l'avez peut-être déjà vu: L'ACAT-Suisse a un nouveau site web! L'ancienne version était devenue obsolète tant sur le plan technique que visuel. Nous l'avons complètement rénovée avec l'aide de la dynamique entreprise bernoise Weloveyou (car la communication a besoin d'amour!). Nous avons réorganisé les parcours en ligne, enrichi le contenu, modernisé le design et ajouté des éléments contemporains pour offrir une expérience utilisateur optimale.

Le nouveau site web améliore nos possibilités de fournir des informations continues sur nos activités et sur les thèmes de la torture et de la peine de mort. L'objectif principal est d'atteindre un plus grand nombre de personnes, de les informer et de les rallier à la cause d'un monde sans torture ni peine de mort. KDB

→ Les remarques concernant notre site web sont les bienvenues:

Katleen De Beukeleer
k.debeukeleer@acat.ch



→ www.acat.ch

INFOS RÉDACTIONNELLES

Vos contributions à la rédaction sont les bienvenues

Vos contributions sont les bienvenues dans ce magazine associatif, quel que soit leur format (courts ou longs, sous forme de textes ou d'images). Tant les autres membres que le Comité et le Secrétariat sont ravis de s'inspirer de leurs compagnons de route!

Vous pouvez envoyer vos contributions à:
k.debeukeleer@acat.ch / Speichergasse 29, 3011 Berne

Date limite pour le prochain numéro d'«Agir avec l'ACAT»: 1 novembre 2024

IMPRESSUM

Éditrice ACAT-Suisse **Rédaction** Etienne Cottier (EC, appels urgents, e.cottier@acat.ch), Katleen De Beukeleer (KDB, coordination, k.debeukeleer@acat.ch), Bettina Ryser Ndeye (BR) **Conception** Katleen De Beukeleer **Images** Sauf mention spécifique: ACAT-Suisse **Traduction** ACAT-Suisse **Impression** Funke Lettershop AG, Zollikofen **Prochaine édition** novembre 2024

ACAT-Suisse – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
Speichergasse 29 • CH-3011 Berne
Tél. +41 (0)31 312 20 44 • www.acat.ch • info@acat.ch
IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7

f ACATSuisse @ acat_ch acat_ch

Journée mondiale

contre la peine de mort

Pour la Journée mondiale contre la peine de mort du 10 octobre 2024, nous ferons un envoi numérique. Vous trouverez toutes les informations sur la Journée mondiale également sur notre site web www.acat.ch à partir de début octobre.



Votre don en bonnes mains.